Le marché des aliments biologiques au Brésil

juin 2002

CENTRE
DES ÉTUDES
DE MARCHÉ

Les études de marché sont disponibles en direct à :

www.infoexport.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Department of Foreign Affairs and International Trade

Canada

103-03407/

AGRI-FOOD TRADE SERVICE
SERVICE D'EXPORTATION AGROALIMENTAIRE

Le marché des aliments biologiques au Brésil

juin 2002

(*Also available in English under the title, The Organic Products Market in Brazil*)

Préparé par
le Centre des études de marché
et
le Service canadien des délégués commerciaux

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(FaxLink nº 34138)

Canada

Le Centre des études de marché produit une vaste gamme de rapports par région et par secteur à l'intention des exportateurs canadiens. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Courriel : mrc@dfait-maeci.gc.ca

-le site Internet du MAECI :
(http://www.dfait-maeci.gc.ca)

Division de l'évaluation et de l'analyse des marchés (DEAM)
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Contact : Jim Lowe
Téléphone : (613) 759-7652
Télécopieur : (613) 759-7505
Courriel : lowej@em.agr.ca

-Service d'exportations agroalimentaires :
(http://sea.agr.ca)

Le gouvernement du Canada a préparé le présent rapport en se fondant sur des sources d'information primaires et secondaires. Aussi ce dernier ne garantit-il aucunement l'exactitude des renseignements qu'il contient pas plus qu'il n'appuie les organisations dont le nom y figure. Il appartient donc aux lecteurs de vérifier l'exactitude et la fiabilité des renseignements contenus dans le présent rapport. Ce rapport offre un aperçu du marché destiné à ceux qui sont intéressés par les potentiels du marché et ne vise pas à fournir une analyse en profondeur qui pourrait être nécessaire à l'exportateur.

LE MARCHÉ DES ALIMENTS BIOLOGIQUES AU BRÉSIL

Team Canada Inc • Équipe Canada inc

RÉSUMÉ

Dixième plus grande économie mondiale, le Brésil est la plus grande puissance économique d'Amérique latine. Le Brésil est également le plus important partenaire commercial du Canada dans la région. En 2001, les échanges bilatéraux ont été estimés à 2,4 milliards de dollars[1], les exportations agroalimentaires représentant un total de 55 millions de dollars.

On estime que la valeur du marché brésilien des aliments biologiques en 2001 s'est élevée à environ 450 millions de dollars, le marché enregistrant une croissance de 30 % par an. La demande intérieure d'aliments diététiques et d'aliments biologiques s'accentue présentement au Brésil du fait du désir des Brésiliens d'adopter un style de vie plus sain ainsi que de l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Les principaux produits alimentaires biologiques produits au Brésil comprennent le café, le sucre, les oranges et le jus d'orange, ainsi que le soja. L'agriculture biologique connaît un essor rapide dans les régions du sud et du sud-est du pays, mais sa base de départ est très limitée. On produit principalement des céréales et des légumes et quelques tentatives sont faites dans les secteurs de la viande et des produits laitiers. Ces dernières années, la superficie de la zone certifiée a augmenté pour passer de 100 000 ha à 270 000 ha en 2001. On compte plus de 7 000 agriculteurs biologiques certifiés au Brésil.

Quatre-vingt pour cent des produits alimentaires biologiques sont achetés dans les supermarchés. La plupart des points de vente au détail cherchent à accroître le nombre de produits biologiques offerts en rayon, surtout les fruits et légumes et les produits transformés. Les entreprises canadiennes intéressées par ce marché auront du mal à s'y implanter et auront par conséquent intérêt à concentrer leurs activités sur des créneaux spécialisés tels que les produits alimentaires haut de gamme et à forte valeur ajoutée. Les importations de produits biologiques sont relativement limitées, faisant de ce marché un marché nouveau et potentiellement lucratif, en dépit des obstacles.

[1] Tous les montants monétaires sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le taux de conversion du dollar canadien est fondé sur les données figurant dans *Tradeline* IDD Information Services, novembre 2001.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 4

APERÇU DU MARCHÉ 6
Facteurs déterminants pour la croissance à venir 7
Débouchés 8

CONCURRENCE 8
Compétences locales 8
Concurrence internationale 9
Position du Canada 9
Avantage concurrentiel attribuable aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada 10

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ 12

LOGISTIQUE DU MARCHÉ 12
Circuits de distribution 12
Distributeurs et grossistes 12
Agents et représentants 13
Facteurs à considérer pour accéder au marché 13
Pratiques commerciales proposées 14
Règlements en matière d'importation 14
Normes, certificats et enregistrements locaux 16
Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et contrôle des devises 18

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES 19

PRINCIPAUX CONTACTS ET SERVICES DE SOUTIEN 20

BIBLIOGRAPHIE 24

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE 24
Sites 24

LE MARCHÉ DES ALIMENTS BIOLOGIQUES AU BRÉSIL

Team Canada Inc • Équipe Canada inc

APERÇU DU MARCHÉ

Le Brésil est la plus grande puissance économique en Amérique latine et la dixième plus importante économie mondiale, le produit intérieur brut (PIB) du pays atteignant environ 800 milliards de dollars en 2001. La population du Brésil s'élève à environ 172 millions d'habitants, faisant du Brésil le pays le plus peuplé de l'Amérique latine. Soixante-quinze pour cent de la population vivent dans des zones urbaines, notamment à São Paulo, Rio de Janeiro et Belo Horizonte. Quinze villes sur l'ensemble du territoire brésilien comptent plus d'un million d'habitants.

Sous l'effet des modifications, nombreuses et continues, qui ont été apportées aux programmes et politiques commerciales du Brésil, l'économie nationale est devenue plus ouverte et plus concurrentielle. Les effets du programme de libéralisation économique qui a été lancé au deuxième semestre de 1994 – le Plano Real (comme la devise brésilienne) – se font toujours sentir. L'administration Cardoso a placé la modernisation et la stabilité économique au premier rang des priorités de son plan, utilisant des programmes axés aussi bien sur l'austérité que sur la privatisation comme éléments moteurs des réformes. Après avoir surmonté les difficultés de la fin des années 1990, et après que les dirigeants eurent pris la décision de laisser flotter la devise brésilienne en 1999, l'économie a amorcé une reprise en 2000, affichant une augmentation du PIB de 4,5 % et une baisse des taux d'inflation.

Le Brésil est le plus important partenaire commercial du Canada en Amérique latine. Les échanges bilatéraux en 2001 ont été estimés à 2,4 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 150 millions de dollars par rapport à 2000. Les exportations de produits agroalimentaires ont totalisé 55 millions de dollars en 2001. La principale exportation agricole du Canada a été le malt, qui a représenté 27,8 % des exportations totales de produits agroalimentaires. Entre autres exportations de produits agroalimentaires au Brésil, on peut citer les pois (18,2 %), les graines à canaris (17,1 %), le blé (13,1 %) et les lentilles (12,6 %). Les cinq principales exportations agricoles du Canada au Brésil ont représenté 88,8 % des exportations totales de produits agroalimentaires.

Ces dernières années, le pouvoir d'achat des Brésiliens a augmenté et le taux d'inflation a baissé. Grâce à la stabilité de l'économie, et au fait que de nombreuses femmes sont entrées sur le marché du travail, les familles profitent d'un revenu disponible plus élevé; par conséquent, le style de vie et le mode d'alimentation de

nombreux Brésiliens a changé. Les familles où les deux conjoints travaillent disposent d'un revenu plus élevé mais de moins de temps pour préparer les repas. La demande intérieure de produits diététiques et d'aliments biologiques prend également de l'ampleur au Brésil du fait que le pays continue d'être influencé par les tendances internationales. Les préférences des consommateurs brésiliens suivent plus particulièrement les tendances observées aux États-Unis. La demande de ces produits est en essor et tout indique que les acheteurs brésiliens sont prêts à payer un prix plus élevé pour y avoir accès.

La valeur du marché brésilien des aliments biologiques est estimée à environ 450 millions de dollars en 2001 et le marché enregistre une croissance de 30 % par an, que l'on doit à cette nouvelle volonté des Brésiliens d'adopter un mode de vie plus sain. Les principaux produits alimentaires biologiques produits au Brésil comprennent le café, le sucre, les oranges et le jus d'orange, le maïs et le soja. La plupart des chaînes de supermarchés recherchent de nouveaux produits biologiques à mettre en rayon, surtout des fruits et légumes ainsi que des produits alimentaires transformés.

Nous conseillons aux entreprises canadiennes de surveiller d'éventuels signes de croissance dans ce secteur, étant donné que des créneaux spécialisés, tels que les ingrédients biologiques, commencent à entrer dans le courant dominant. L'agriculture biologique connaît un essor rapide dans les régions du sud et du sud-est du Brésil, mais sa base de départ est très limitée. On produit principalement des céréales et des légumes et quelques tentatives sont effectuées dans le secteur de la viande et des produits laitiers. On compte plus de 7 000 agriculteurs biologiques certifiés au Brésil et l'institut biodynamique du développement rural (Instituto Biodinamico [IBD])[2] encourage l'agriculture biologique. Il reste à voir si les fournisseurs locaux peuvent répondre aux besoins du marché. Les importations de produits biologiques demeurent limitées.

Facteurs déterminants pour la croissance à venir

Les politiques de lutte contre l'inflation mises en œuvre par le gouvernement brésilien ont eu de profondes incidences sur de nombreux secteurs économiques du pays, notamment sur le traitement des produits alimentaires. Comme c'est le cas pour la majorité des secteurs, la croissance du secteur doit être soutenue par une croissance économique générale. La stabilisation atteinte en 2000 et 2001 a appuyé la croissance du secteur de l'agroalimentaire et ouvert un plus grand nombre de débouchés aux exportateurs de produits alimentaires.

La réforme économique a également eu des répercussions sur le comportement des consommateurs brésiliens. La chute brutale de l'inflation que le pays a connue

[2] Pour obtenir des renseignements sur des contacts d'organisations clés mentionnées dans ce rapport, veuillez consulter la partie **Principaux contacts et services de soutien**.

récemment a accru le pouvoir d'achat des Brésiliens à faibles revenus. L'importance de cette nouvelle réalité ne doit pas être sous-estimée, étant donné que 52,5 % des foyers brésiliens appartiennent à la catégorie des familles pauvres ou à faibles revenus. Ces estimations indiquent que 13 millions de consommateurs sont désormais en mesure de consommer plus, notamment des produits alimentaires à valeur ajoutée et haut de gamme.

Outre les conditions économiques difficiles et autres défis que doivent relever les exportateurs canadiens sur les marchés étrangers, les Canadiens cherchant à s'implanter au Brésil doivent surmonter des obstacles supplémentaires dus à de récents conflits commerciaux. Le Canada et les produits canadiens continuent d'avoir mauvaise presse au Brésil. C'est pourquoi, même si le gouvernement et le milieu industriel du Canada mettent tout en œuvre pour promouvoir et améliorer l'image du Canada, il est probable que les exportateurs rencontrent certaines difficultés pour promouvoir leurs produits, tant pour se démarquer face à d'autres importations que pour s'imposer auprès des consommateurs.

Il n'existe aucun accord international entre le Canada et le Brésil concernant la certification des produits biologiques. Les exportateurs devront obtenir leur propre accréditation, soit auprès de l'IBD, soit auprès de l'association brésilienne de l'agriculture biologique (AAO) au Brésil. Il est possible que cette formalité retarde les exportations, c'est pourquoi les sociétés canadiennes devront se montrer extrêmement vigilantes à cet égard.

Débouchés

Il existe des débouchés pour des sociétés canadiennes désireuses d'offrir des produits biologiques aux consommateurs brésiliens; toutefois, elles auront du mal à s'implanter sur le marché. La demande est particulièrement forte pour les fruits et légumes biologiques, ainsi que pour les produits alimentaires transformés biologiques, tels que les confitures, les jus de fruits, les pâtes, le thé, l'huile végétale, les biscuits, les produits surgelés prêts à consommer et la farine de blé.

CONCURRENCE

Compétences locales

La production biologique brésilienne reste limitée aux petites exploitations agricoles. Les grandes sociétés présentes sur le marché concentrent leurs activités sur la production de sucre, de soja et de café et l'on compte de grands producteurs de jus d'orange. Les principaux marchés à l'exportation sont l'Union européenne (principalement l'Allemagne) et le Japon. Le Mouvement des paysans sans terre est un ardent défenseur des méthodes agricoles biologiques et, du fait que les familles sont

installées sur des terres inutilisées ou sous-utilisées, le mouvement leur apprend à mettre en œuvre des méthodes agricoles biologiques et durables.

Le gouvernement a encouragé l'adoption de pratiques biologiques par le biais d'un programme de soutien annoncé en août 2001. Le gouvernement a annoncé l'octroi de 2 milliards de dollars pour appuyer la production familiale de produits agricoles, notamment la mise en œuvre d'initiatives visant à stimuler la production biologique et le financement des agriculteurs.

Concurrence internationale

Les entreprises européennes et américaines sont très actives sur le marché alimentaire brésilien, même si peu de sociétés sont présentes sur le marché des aliments biologiques. Les Brésiliens associent généralement les sociétés américaines avec la restauration rapide ou les aliments tout prêts, alors qu'ils considèrent les importations européennes comme des produits plus « haut de gamme ». En conséquence, il est actuellement plus aisé de se procurer des produits biologiques en provenance d'Europe.

Position du Canada

Il est très peu probable que des entreprises canadiennes soient connues dans le secteur brésilien des aliments biologiques, ce qui signifie que le processus d'établissement des liens risque d'être long. Les sociétés canadiennes seront également désavantagées pour soutenir la concurrence de partenaires commerciaux du Brésil faisant partie du Mercosur et, dans bien des cas, des pays européens, qui continuent d'exercer une influence sur les goûts et les traditions du Brésil. Le Canada bénéficie généralement d'un avantage concurrentiel sur les États-Unis en matière de prix. Toutefois, cet avantage est annulé par le rôle de leadership que jouent les États-Unis dans de nombreux segments de l'industrie alimentaire, ainsi que par l'influence croissante exercée par le milieu d'affaires et la culture des États-Unis.

En outre, la couverture médiatique négative dont le Canada a récemment fait l'objet concernant l'interdiction du bœuf brésilien aura peut-être fait quelques mécontents au sein des entreprises brésiliennes qui risquent par conséquent d'être moins bien disposées à l'égard des Canadiens. Cet incident, associé à la prise de conscience croissante du public du litige qui oppose Embraer et Bombardier depuis deux ans, a mis les relations entre le Canada et le Brésil sous tension. Nous conseillons aux entreprises canadiennes de se faire seconder par des professionnels locaux expérimentés pour élaborer leur stratégie de vente au Brésil.

Avantage concurrentiel attribuable aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada

Le gouvernement canadien, tant aux niveaux fédéral que provinciaux, offre des programmes et des services visant à promouvoir les produits et services agricoles canadiens à l'étranger. Les organismes responsables ont organisé et participé à des missions et à des manifestations commerciales afin de promouvoir les produits alimentaires canadiens sur le marché brésilien. Ils assurent la présence canadienne à de nombreuses foires commerciales au Brésil et en Amérique latine et apportent leur appui aux exposants canadiens de l'industrie alimentaire qui participent à ces événements.

De surcroît, le Service des délégués commerciaux du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fournit quantité de renseignements sous forme de rapports et de renseignements sur les marchés. Les délégués commerciaux au Brésil se tiennent à la disposition des entreprises prêtes à exporter pour leur offrir des conseils, leur donner le nom de contacts commerciaux clés ainsi que des renseignements à jour sur les marchés.

Programme Commerce agroalimentaire

Le programme Commerce agroalimentaire (PCA) est un programme de contributions à frais partagés destiné à appuyer les activités des professionnels de l'industrie agroalimentaire canadienne sur le plan de la préparation à l'exportation, de l'accès au marché et du développement des marchés, dans l'objectif d'accroître les ventes de produits issus de l'agriculture, de produits agroalimentaires et de produits à base [illegible] sur les marchés nationaux et étrangers. Un des volets du PCA, intitulé Stratégies de commercialisation des produits agroalimentaires (SCPA), encourage les associations canadiennes connexes à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement des marchés à l'exportation afin d'améliorer leur compétitivité à l'échelle mondiale.

Corporation commerciale canadienne

La Corporation commerciale canadienne (CCC) permet aux sociétés canadiennes d'avoir accès à des financements et à de meilleures modalités de paiement dans le cadre du Programme de paiements progressifs (PPP). Le concept du PPP a été élaboré sous la forme d'un partenariat entre de grandes institutions financières canadiennes et la CCC. Il permet à la banque de l'exportateur d'ouvrir une marge de crédit au bénéfice de celui-ci, après approbation de la CCC et en fonction de la capacité de l'exportateur à mener à bien le projet. La CCC agit également à titre de mandataire principal pour le compte des petites et moyennes entreprises canadiennes, les dotant ainsi d'une plus grande visibilité et d'un plus grand avantage concurrentiel.

Exportation et développement Canada

Exportation et développement Canada (EDC) [illegible]

Programme de développement des marchés d'exportation

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) [illegible]

[illegible]

WIN Exports

WIN Exports [illegible]

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ

Les ventes d'aliments biologiques se faisaient à l'origine dans les magasins d'aliments naturels ou les magasins de produits diététiques parce que les quantités étaient limitées et que les consommateurs étaient très peu sensibilisés à l'alimentation biologique. Étant donné que les consommateurs sont de plus en plus soucieux de leur santé et qu'ils s'intéressent davantage aux produits alimentaires biologiques, un plus grand nombre de supermarchés ordinaires ont ajouté des produits biologiques à leurs rayons. Les supermarchés représentent désormais plus de 80 % de l'ensemble des ventes d'aliments biologiques.

Il existe environ 19 000 supermarchés au Brésil (on n'en comptait que 14 000 en 1990). Leurs ventes annuelles se sont élevées à 55 milliards de dollars en 2001 et ils représentent 92 % des ventes en libre-service. Voici quelles sont les principales chaînes de supermarchés au Brésil (2000) :

- Cia Brasileira de Distribuição
- Carrefour Com. Ind. Ltda
- Bom Preço S.A.
- Sonae Distribuição Brasil S.A.
- Casas Sendas S.A.
- Wal-Mart Brasil
- Sé S.A Comércio e Importação
- Cia Zaffari
- G. Barbosa & Cia. Ltda.
- Coop Cooperativa de Consumo

LOGISTIQUE DU MARCHÉ

Circuits de distribution

Le système de distribution traditionnel des aliments importés, dans le cadre duquel les importateurs de produits spéciaux, les grossistes, les sociétés de négoce et les courtiers jouaient un rôle important, perd de son importance. À l'heure actuelle, les fabricants de produits alimentaires, les supermarchés et les grands détaillants en alimentation s'approvisionnent directement auprès des fournisseurs étrangers. Les prix des produits biologiques au Brésil sont généralement de 25 à 30 % plus élevés que ceux des produits conventionnels.

Distributeurs et grossistes

Au Brésil, les grossistes remplissent plusieurs fonctions importantes pour les détaillants, principalement en raison de la vaste superficie géographique du pays. La distribution de la plupart des produits alimentaires au Brésil se fait généralement par le biais de grossistes, surtout dans le cas des magasins indépendants. En outre, les grossistes rendent de nombreux services inestimables, par exemple, ils

approvisionnent les rayons, étiquettent les prix, accordent des crédits, offrent des rabais et livrent souvent les produits. De plus, ils acceptent la plupart du temps qu'on leur retourne les invendus. Le secteur du commerce de gros a quarante ans d'histoire au Brésil et même s'il est aujourd'hui moins important que par le passé du fait des efforts déployés par les détaillants pour éliminer les intermédiaires, les grossistes continuent de remplir des fonctions importantes en matière de livraison et sur le plan financier (surtout en ce qui concerne l'octroi de crédit). Certains grossistes importants exercent également des activités liées au commerce de détail, bien qu'une majorité (65 %) remplisse toujours le rôle traditionnel du grossiste, soit la livraison des produits.

Les importateurs de produits spéciaux se concentrent sur une catégorie particulière d'aliments tels que les noix, les fruits ou le porc. Ils sont principalement situés dans les villes de São Paulo et Rio de Janeiro et, d'après les estimations, représentent 40 % des produits alimentaires prêts à la consommation. La marge brute sur ces produits varie entre 5 % et 12 %. Ces importateurs ne manipulent pas d'importants volumes d'aliments. Généralement, ils agissent à titre de courtiers et les produits sont vendus avant qu'ils ne passent leurs commandes. Les importateurs de produits spéciaux sont des intermédiaires tout indiqués pour les exportateurs canadiens qui ne connaissent pas le marché.

Agents et représentants

Un bon agent ou un bon représentant peut s'avérer une ressource inestimable dans l'industrie alimentaire du Brésil. Les entreprises canadiennes qui s'assureront les services d'un agent expérimenté et compétent comprendront mieux les subtilités juridiques, marketing, promotionnelles et commerciales de l'industrie. Les agents sont souvent les mieux placés pour détecter des tendances ou des débouchés potentiels et conseiller les sociétés à ce sujet. L'ambassade du Canada ou les consulats canadiens au Brésil pourront certainement vous donner de plus amples renseignements pour vous aider à trouver des agents qualifiés.

Facteurs à considérer pour accéder au marché

Les sociétés canadiennes intéressées par le marché brésilien des aliments biologiques doivent être prêtes à investir beaucoup de temps et de ressources pour percer sur le marché et risquent de trouver la tâche ardue. Les Canadiens subissent de nets handicaps qui se présentent sous la forme de la concurrence locale et étrangère déjà établie, de l'obstacle de la langue et de la culture, des problèmes de coûts et de ce qui apparaît peut-être comme l'obstacle le plus important, un manque général de connaissance de la part des Brésiliens des sociétés canadiennes et de leurs capacités. Pour surmonter tous ces obstacles, les entreprises canadiennes devront concerter leurs efforts. Il est impératif que les exportateurs canadiens se fassent connaître auprès d'acheteurs potentiels au Brésil, aussi bien en établissant des contacts personnels qu'en participant à des foires commerciales et à d'autres événements du secteur.

Les entreprises canadiennes auront peut-être intérêt à aborder le marché par une approche régionale, plutôt que par le biais d'une stratégie nationale de distribution, car la taille du Brésil oblige souvent les exportateurs canadiens à engager plusieurs agents pour assurer la distribution nationale. Nous avisons les exportateurs que le marché de consommation brésilien se réduit considérablement dès que l'on quitte les grands centres urbains.

Pratiques commerciales proposées

Nous conseillons aux exportateurs désireux d'établir des contacts au Brésil de se faire présenter par une tierce partie respectée, plutôt que d'essayer d'établir le contact par eux-mêmes. Les délégués commerciaux du Canada peuvent vous aider à organiser ce type de présentation.

Au Brésil, les négociations se font à un rythme plus lent qu'au Canada et vous risquez de devoir nouer des relations personnelles plus approfondies que ce à quoi, en tant que Canadiens, vous êtes généralement habitués. Certains cadres brésiliens se vexent des courtes visites que leur rendent les représentants commerciaux étrangers. Cette approche « aussitôt entré, aussitôt sorti » est considérée comme un manque de respect. En outre, les acheteurs brésiliens accordent généralement beaucoup d'importance au service après-vente. Les entreprises canadiennes doivent être prêtes à relever ces défis de manière adéquate.

Bien que la plupart des Brésiliens parlent anglais, ils préfèrent souvent mener les négociations commerciales en portugais. Nous conseillons aux sociétés canadiennes de préparer leurs lettres ainsi que leur matériel et documentation publicitaires en portugais brésilien. Les voyageurs d'affaires doivent obtenir un visa provisoire pour faire des affaires au Brésil, et ce, que ce soit pour signer des documents juridiques, procéder à des opérations financières ou commerciales, ou effectuer des travaux de recherche.

Règlements en matière d'importation

Le Brésil participe au Mercosul (Mercosur en espagnol), un accord commercial qui réunit également l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay. Le Mercosul prévoit la mise en place d'un marché commun et d'une union douanière entre les États membres, autorise la libre circulation des biens et des services, fixe un tarif extérieur commun et prévoit l'adoption d'une politique commerciale commune. Cette préférence accordée aux biens des pays membres représente un obstacle au commerce pour les entreprises canadiennes. Le tarif extérieur commun du Mercosul a été mis en application le 1er janvier 1995 et s'échelonne jusqu'à 23 %, à quelques exceptions près (consignées sur la liste nationale de chaque pays membre du Mercosul).

La réglementation applicable aux produits alimentaires et leur commercialisation au Brésil relève de la juridiction nationale. À l'heure actuelle, deux ministères, par le biais de leurs différentes directions générales, réglementent et contrôlent l'importation des produits alimentaires[3] :

- le ministère de l'Agriculture et de l'Approvisionnement alimentaire supervise les produits frais, les produits de première transformation, les produits animaux, les produits pour les animaux domestiques, les animaux vivants, les plantes, ainsi que les boissons alcoolisées et non alcoolisées;

- Le ministère de la Santé (Ministério de Saúde [MS]) supervise les produits transformés et les compléments alimentaires, sauf ceux qui sont sous l'autorité du ministère de l'Agriculture.

Pour certaines marchandises, ces organismes requièrent l'enregistrement de l'importateur et/ou des produits auprès des autorités compétentes. Bien qu'il soit de la responsabilité de l'importateur de prendre les mesures nécessaires pour se faire enregistrer, l'exportateur doit être prêt à fournir des échantillons, des documents et d'autres renseignements requis. Pour obtenir un exemplaire des récentes dispositions législatives, en anglais ou en français, nous vous invitons à communiquer avec l'ambassade du Canada au Brésil.

<u>Documentation</u>

Les exigences brésiliennes de base en matière de documentation comprennent une licence d'importation, une facture commerciale, un connaissement maritime, ainsi qu'un certificat de santé ou phytosanitaire.

La licence d'importation : La licence d'importation est le document requis le plus important pour pouvoir exporter au Brésil. Pour acquérir une licence d'importation, une demande doit être soumise auprès du département du commerce extérieur de la Bank of Brazil (DECEX). Un nouveau système automatisé pour obtenir des licences d'importation, le SISCOMEX (Sistema Integrado de Comércio Exterior), est désormais en place. Pour obtenir des renseignements sur la manière de présenter votre demande en ligne, veuillez communiquer avec un délégué commercial à l'un des consulats canadiens au Brésil. La licence qui vous sera octroyée stipulera qu'elle sera valide pendant 90 jours (soit le délai maximum pour embarquer des marchandises ou, dans certains cas, pour enregistrer la déclaration d'importation).

---

[3] Une explication exhaustive de tous les règlements et normes applicables aux importations de produits alimentaires est fournie dans le rapport du United States Department of Agriculture, « Brazil: Food and Agricultural Import Regulations and Standards Country Report, 2001. » GAIN Report #BR1615.

La facture commerciale : Une facture commerciale doit être préparée par le fabricant ou le vendeur du pays d'origine et contenir les renseignements suivants : l'adresse complète de l'expéditeur, du vendeur et du destinataire; le numéro de la licence d'importation et autres numéros de référence; la date de la commande; la date d'expédition; les modalités de livraison et de paiement; ainsi qu'une description complète de la marchandise et des marquages.

Le connaissement : Le connaissement doit être non négociable, numéroté et daté. Un exemplaire doit être joint à chaque facture commerciale. Le connaissement doit également indiquer le numéro de la licence d'importation et la date d'expiration, ainsi que le prix du fret, en chiffres et en lettres.

Les certificats de salubrité ou phytosanitaires : Pour l'importation de produits agroalimentaires, les autorités brésiliennes requièrent qu'on leur fournisse un certificat de salubrité ainsi qu'un certificat phytosanitaire des produits délivrés par Agriculture et Agroalimentaire Canada et dûment estampillés par le consulat du Brésil à Montréal ou à Toronto. Il convient de signaler que les certificats de salubrité et phytosanitaires doivent être authentifiés par un consulat brésilien au Canada.

Documentation spéciale : Divers documents spéciaux sont requis pour l'importation de produits spécifiques. Nous invitons les exportateurs à consulter des agents locaux pour être certains que les exigences en matière de documentation applicables à leurs produits ont été respectées.

Tous les documents doivent accompagner le produit lorsque ce dernier passe la douane et doivent avoir été remplis avec précision; vous éviterez ainsi de longs retards ou des amendes. Les règlements de base du Brésil en matière d'importation prévoient de très lourdes amendes. Par exemple, importer sans licence d'importation peut entraîner une amende variant de 20 % à 100 % de la valeur coût, assurance, fret (CAF) des produits.

Authentification des documents : Les documents requérant une authentification, tels que les certificats de vente et les lettres autorisant un agent local ou un importateur à agir pour le compte de l'exportateur, doivent d'abord avoir été notariés au Canada. Les documents notariés peuvent ensuite être authentifiés, gratuitement, en les envoyant à la Section de l'authentification et de la signification de documents (JLAC).

Normes, certificats et enregistrements locaux

Des certificats phytosanitaires et/ou sanitaires et de santé des produits sont requis lorsque des produits alimentaires entrent sur le territoire. Ces documents doivent être notariés par un consulat brésilien au Canada et joints au certificat d'origine. Les produits alimentaires doivent avoir été enregistrés à l'avance auprès du ministère

compétent : le ministère de la Santé et de l'Agriculture. Ces enregistrements sont généralement délivrés dans les deux semaines.

L'Agence nationale de surveillance sanitaire (ANVS), créée en janvier 1999, est l'organisme de réglementation responsable de la sécurité de tous les aliments (sauf la viande, la volaille, les produits laitiers, les boissons alcoolisées, les aliments pour animaux, les produits vétérinaires qui relèvent du ministère de l'Agriculture) et d'autres produits de consommation. L'ANVS rend compte au ministère de la Santé, qui comprend cinq départements : le département de l'alimentation et de la toxicologie (responsable de la production alimentaire); et les départements des ports, des aéroports et des frontières (responsables des importations et des exportations d'aliments). Les produits alimentaires importés doivent avoir été enregistrés auprès de l'ANVS avant d'entrer sur le territoire.

Le ministère brésilien de la Santé a établi des normes pour les aliments allégés et diététiques. Les produits allégés doivent afficher une réduction de calories d'au moins 25 % par rapport au produit original et les produits diététiques sont limités aux produits destinés aux personnes souffrant de diabète.

Étiquetage et conditionnement

Au Brésil, certaines étiquettes doivent être pré-approuvées par le ministère de l'Agriculture et/ou le ministère de la Santé. Certaines sociétés brésiliennes se spécialisent dans la prestation de l'assistance technique requise pour se faire enregistrer auprès des ministères compétents. Une liste peut être obtenue auprès de l'ambassade ou d'un consulat du Canada au Brésil.

Les renseignements qui suivent doivent figurer en portugais sur tous les conditionnements des produits de consommation :

- nom du produit;
- pays d'origine;
- qualité, pureté ou mélange;
- volume et poids nets exprimés en unités métriques ou mesures équivalentes;
- colorants alimentaires et autres additifs;
- date de production et d'expiration fournies par le fabricant;
- ingrédients;
- instructions concernant l'entreposage (si besoin):
- durée de conservation.

Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et contrôle des devises

Les paiements peuvent être effectués sous des formes traditionnelles (p. ex., des lettres de crédit ou des virements bancaires) sans aucune restriction. Les paiements anticipés sur les importations sont limités à 20 % de la valeur totale; le solde étant versé à l'arrivée des marchandises. Les paiements anticipés au complet ne sont permis que pour des importations ne dépassant pas 6 500 dollars, franco à bord. Les formes préférées de paiement sont les virements bancaires, le paiement contre documents et les lettres de crédit.

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Activité/description	Organisateur
ABIA Food Service 2002 [Services d'alimentation ABIA 2002] 2-5 avril 2002 Expo Center North São Paulo, Brésil ABIA est l'événement principal du secteur brésilien de la restauration	AMM Feiras & Negócios Av. Nove de Julho, 5966 cj 31 01406-200 São Paulo, SP Brazil Tél. : (55-11) 3063-3205 Téléc. : (55-11) 3068-9472
SIAL Montréal 2-4 avril 2003 Palais des Congrès de Montréal Montréal (Québec) Une mission étrangère d'acheteurs brésiliens clés est attendue pour permettre aux exportateurs canadiens de présenter leurs produits	SIAL Montréal 300 Leo-Pariseau, bureau 1100 Place du Parc C.P. 455 Montréal (Québec) H2W 2N9 Tél. : (514) 289-9669 Téléc. : (514) 849-3021 Courriel : info@sial-montréal.com Internet : http://www.sialmontreal.com/index.htm
IFOAM 2002 Organic World Congress, "Cultivating Communities" [Congrès mondial sur l'alimentation biologique 2002 de l'IFOAM, « Cultiver les collectivités »] 21-28 août 2002 Victoria (Colombie-Britannique)	IFOAM 2002 c/o Bldg. 20, 8801 E Saanich Rd Sidney (Colombie-Britannique) V8L 1H3 Tél. : (250) 655 5652 Téléc. : (250) 655 5657 Courriel : ifoam2002@cog.ca Internet : http://www.cog.ca/ifoam2002
ProNatura 2002 **Foire internationale sur la phytothérapie, les aliments biologiques et naturels** 9-13 octobre 2002 Expo Center Norte São Paulo, Brésil	Francal Feiras e Empreendimentos Tél. : (55-11) 4191-8188 Téléc. : (55-11) 4191-0200 Courriel : feiras@francal.com.br Internet : http://www.francal.com.br
ABRAS 2002 13-26 septembre 2002 Rio de Janeiro, Brésil Ce salon du secteur alimentaire vise les fournisseurs de produits, de services et de matériel qui approvisionnent les supermarchés.	ABRAS (Association brésilienne des supermarchés) Av. Diógenes Ribeiro de Lima 2872 Cep: 05083-901 - Alto da Lapa São Paulo, SP Brazil Tél. : (55-11) 3838-4500 Téléc. : (55-11) 3837-9933 Contact : M. Claudio Guidini Internet : http://www.abrasnet.com.br

PRINCIPAUX CONTACTS ET SERVICES DE SOUTIEN

Contacts au sein du gouvernement du Canada

Ambassade du Canada au Brésil
Ses-Av. das Nações, Lote 16
Brasilia, DF 70410, Brésil
Adresse postale :
Caixa Postal 00961
70359-970 Brasilia, DF Brazil
Tél. : (55-61) 321-2171
Téléc. : (55-61) 321-4529
Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca/brazil

Consulat général du Canada – São Paulo
CENU–Torre Norte
Av. das Nações Unidas, 12901 16th Floor
04578-000 São Paulo, SP Brazil
Tél. : (55-11) 5509-4321
Téléc. : (55-11) 5509-4260
Contact : M. Paulo Limas, agent commercial
Courriel : infocentre-spalo@dfait-maeci.gc.ca
Internet : http://www.canada.org.br

Consulat général du Canada – Rio de Janeiro
Rua Lauro Muller 116, Rm. 2707
Torre Rio Sul Botafofo
22290-160 Rio de Janeiro, RJ Brazil
Tél. : (55-21) 542-7593
Téléc. : (55-21) 275-2195
Courriel : rio@dfait-maeci.gc.ca
Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca/brazil/rio

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir John Carling
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : (613) 759-7753
Téléc. : (613) 759-7505
Contact : M. Marcello DiFranco, agent principal, Développement des marchés internationaux
Courriel : difrancom@em.agr.ca
Internet : http://www.agr.ca

Corporation commerciale canadienne
50, rue O'Connor, 11ᵉ étage
Ottawa (Ontario) K1A 0S6
Tél. : 1-800-748-8191 ou (613) 996-0034
Téléc. : (613) 995-2121
Courriel : info@ccc.ca
Internet : http://www.ccc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
59, promenade Camelot
Nepean (Ontario) K1A 0Y9
Tél. : (613) 225-2342
Téléc. : (613) 228-6653
Courriel : cfiamaster@em.agr.ca
Internet : http://www.cfia-acia.agr.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca

Section de l'authentification et de l'identification de documents (JLAC)
Tél. : (613) 992-6602
Téléc. : (613) 992-2467

Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Contact : M. Raman Srivastava, délégué commercial
Tél. : (613) 9951773
Téléc. : (613) 944-0050

Direction de l'Amérique du Sud (LSR)
Contact : Mme Pearl Williams, déléguée commerciale
Tél. : (613) 944-2419
Téléc. : (613) 943-8808

Exportation et développement Canada (EDC)
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc4.edc.ca
Internet : http://www.edc-see.ca

Au Brésil :
Av. das Nacoes Unidas 12901
CENU Torre Norte, Andar 16
04578-000 São Paulo SP, Brazil
Tél. : (55-11) 5509-4321
Téléc. : (55-11) 5509-4260
Courriel : cescobar@edc-see.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada – Contacts régionaux

M. Al McIsaac
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Tél. : (709) 772-0330
Courriel : mcisaaca@em.agr.ca

M. Rollin Andrew
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Tél. : (902) 566-7315
Courriel : andrewr@em.agr.ca

Mme Fay Abizadeh
Winnipeg (Manitoba)
Tél. : (204) 983-8622
Courriel : abizadehf@em.agr.ca

Mme Lorrie McFadden
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-2119
Courriel : mcfaddenl@em.agr.ca

Mme Margaret Bancroft
New Westminster (Colombie-Britannique)
Tél. : (604) 666-3054
Courriel : bancroftm@em.agr.ca

Mme Janet Steele
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Tél. : (902) 426-7171
Courriel : steelej@em.agr.ca

Mme Sandra Gagné
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 283-3815 ext 523
Courriel : gagnes@em.agr.ca

M. Jim Aitcheson
Regina (Saskatchewan)
Tél. : (306) 780-5545
Courriel : aitchesonj@em.agr.ca

M. Bernard Mallet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
Tél. : (506) 452-3706
Courriel : malletb@em.agr.ca

M. Wayne Parlee
Guelph (Ontario)
Tél. : (519) 837-5824
Courriel : parleew@em.agr.ca

Associations industrielles canadiennes

La Chambre de commerce Brésil-Canada
360 Bay Street, suite 300
Toronto (Ontario) M5H 2V6
Tél. : (416) 364-3555
Téléc. : (416) 364-3453
Courriel : bccc@ccacanada.com
Internet : http://www.ccacanada.com/bccc

Canadian Organic Growers Inc.
C.P. 6408, succursale postale J
Ottawa (Ontario) K2A 3Y6
Tél. : (613) 231-9047
Courriel : info@cog.ca
Internet : http://www.cog.ca

Contacts au sein du gouvernement brésilien

Ambassade de la République fédérative du Brésil
450, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario) K1N 6M8
Tél. : (613) 237-1090
Téléc. : (613) 237-6144

Consulat général du Brésil à Toronto
77 Bloor St. W., Suite 1109
Toronto (Ontario) M5S 1M2
Tél. : (416) 922-1058
Téléc. : (416) 922-2847
Courriel : trade@consbrastoronto.org
Internet : http://www.consbrastoronto.org

Consulat général du Brésil à Montréal
2000, avenue Mansfield, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3A5
Tél. : (514) 499-0968
Téléc. : (514) 499-3963
Courriel : consbras@brasil.interax.net

Banque brésilienne du développement économique (Banco Nacional de Desenvolvimento Economico Social [BNDES])
Av. Republica do Chile, 100, sala 930
20001-900 Rio de Janeiro, RJ Brazil
Tél. : (55-21) 277-7748
Téléc. : (55-21) 240-3554
Internet : http://www.bndes.gov.br/english

Banque centrale du Brésil (Banco Central do Brasil)
SBS Quadra 3 Bloco B, Ed. Sede
PO Box 08670
70074-900 Brasilia, DF Brazil
Tél. : (55-61) 414-2401
Téléc. : (55-61) 321-9453
Courriel : cap.secre@bcb.gov.br
Internet : http://www.bcb.gov.br/default.htm

Ministère de l'Agriculture et de l'Approvisionnement agricole
Esplanada dos Ministérios, Bloco D
70043-000 Brasilia, DF Brazil
Tél. : (55-61) 218-2000
Téléc. : (55-61) 321-8380
Courriel : cenagri@agricultura.gov.br
Internet : http://www.agricultura.gov.br (en portugais)

Ministère de la Santé (Ministério da Saude)
Esplanada dos Ministérios, Bloco G
70058-900 Brasilia, DF Brazil
Tél. : (55-61) 226-0840
Téléc. : (55-61) 226-1460
Internet : http://www.saude.gov.br (en portugais)

Ministère des Finances (Ministerio da Fazenda)
Esplanada dos Ministerios
Bloco P, 40 Andar
70048-900 Brazil, DF Brazil
Tél. : (55-61) 412-3400
Téléc. : (55-61) 412-1537
Internet : http://www.fazenda.gov.br

Ministère des Relations extérieures (Ministério das Relações Exteriores [MRE])
Esplanada dos Ministerios
Palácio do Itamaraty
70170-900 Brasilia, DF Brazil
Tél. : (55-61) 211-6240
Téléc. : (55-61) 223-2392
Internet : http://www.mre.gov.br

Ministère du développement de l'Industrie et du Commerce
Esplanada dos Ministérios, Bloco J
70053-900 Brasilia, DF Brazil
Tél. : (55-61) 329-7000
Courriel : webmaster@mdic.gov.br
Internet : http://www.mdic.gov.br (en portugais)

Associations industrielles canadiennes

Association de l'agriculture biologique (Associação de Agricultura Orgânica (AAO))
Av. Francisco Matarazzo, 455
Prédio do Fazendeiro Sala 20
São Paulo, SP Brasil
Tél. : (55-11) 3875-6010
Internet : http://www.aao.org.br (en portugais)

Institut biodynamique du développement rural (Instituto Biodinamico (IBD))
Prudente de Moraes, 530
Caixa Postal 321
18603-970 Botucatu, SP Brasil
Tél. : (55-14) 6822-5066
Internet : http://www.ibd.com.br (en portugais)

Association brésilienne de l'industrie agricole (Associação Brasileira de Agribusiness (ABAG))
Av. Vieira de Carvalho, 172-1 Andar
01210-010 São Paulo, SP Brasil
Tél. : (55-11) 3337-1408
Courriel : abag@netpoint.com.br
Internet : http://www.abag.com.br (en portugais)

Association brésilienne des sociétés de négoce (Associacao Brasileira das Empresas Comerciais Exportadoras ((ABECE))
Rua Da Quitanda, 191-8 Andar
20091-000 Rio de Janeiro, RJ Brasil
Tél. : (55-21) 253-1225
Téléc. : (55-21) 253-7279

Association brésilienne des industries de transformation des produits alimentaires (Associação Brasileira das Indústrias da Alimentação (ABIA))
Av. Brigadeiro Faria Lima, 1478-11 Andar
01451-913 São Paulo, SP Brasil
Tél. : (55-11) 3816-5733
Téléc. : (55-11) 814-6688
Courriel : abia@uol.com.br
Internet : http://www.abia.org.br (en portugais)

Association brésilienne des distributeurs et des grossistes du secteur de l'alimentation (ABAD)
Av. Nove de Julho, 5107-11 Andar
01407-200 São Paulo, SP Brasil
Tél. : (55-11) 3885-3616
Téléc. : (55-11) 3885-6040
Courriel : abad@abad.com.br
Internet : http://www.abad.com.br

Association brésilienne de la restauration (ABERC)
Rua Estela, 515-Bloco G cj. 62
04011-904 São Paulo, SP Brasil
Tél. : (55-11) 5571-6835
Téléc. : (55-11) 5571-0040
Courriel : aberc@uol.com.br

Association brésilienne du Commerce extérieur (AEB)
Av. General Justo, 335-4 Andar
20021-130 Rio de Janeiro, RJ Brasil
Tél. : (55-21) 240-5048
Téléc. : (55-21) 240-5463

Association brésilienne des supermarchés (Associação Brasileira de Supermercados)
Av. Diógenes Ribeiro de Lima, 2872
Alto da Lapa
05083-901 São Paulo, SP Brasil
Tél. : (55-11) 3838-4500
Téléc. : (55-11) 3837-9933
Courriel : info@abrasnet.com.br

BIBLIOGRAPHIE

Documents imprimés

EFE News Services. « Agriculture: Brazil to Invest in Family Agriculture », août 2001.

South American Business Information. « Brazil: Organic Food Business Grows 50% a Year », août 2000.

États-Unis. United States Department of Agriculture. « Brazil: Organic Farming in Brazil, 1999 », GAIN Report #BR[illegible], 1999. Disponible en ligne à partir de http://www.fas.usda.gov.

——— « Brazil: Exporter Guide, 2001 », GAIN Report #[illegible], 2001. Disponible en ligne à partir de http://www.fas.usda.gov.

——— « Brazil: Food and Agricultural Import Regulations and Standards, Country Report 2001 », GAIN Report #BR[illegible], 2001. Disponible en ligne à partir de http://www.fas.usda.gov.

Documents électroniques

Canada. Agriculture et Agroalimentaire Canada. « Guide d'exportation agroalimentaire, Brésil 2001 », téléchargé à partir de l'adresse http://ats.agr.ca/[illegible].htm, le 20 novembre 2001.

——— « Brésil : Rapport d'évaluation du marché des exportations agroalimentaires, mise à jour des statistiques, juillet 2000 », téléchargé à partir de l'adresse http://ats.agr.ca/[illegible].htm, le 20 novembre 2001.

——— « Stratégie canadienne pour le commerce international », téléchargé à partir de l'adresse http://ats.agr.ca/[illegible].htm, le 20 novembre 2001.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Sites Internet utiles

Service d'exportation agroalimentaire : http://ats.agr.ca

Brazil — [illegible] : http://www.[illegible].gov.br

Banque centrale brésilienne : http://www.bcb.gov.br

InfoExport : http://www.infoexport.gc.ca

International Federation of Organic Agriculture Movements (Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique) : http://www.ifoam.org

Strategis : http://strategis.gc.ca

Tradeport : http://www.tradeport.org

U.S. Department of Agriculture : http://www.fas.usda.gov

[illegible]

[illegible]

[illegible]

1. [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]

2. [illegible]

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	☐	☐	☐	☐	☐
[illegible]	☐	☐	☐	☐	☐
[illegible]	☐	☐	☐	☐	☐
[illegible]	☐	☐	☐	☐	☐
[illegible]	☐	☐	☐	☐	☐

3. [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]

4. [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible] ____________

5. [illegible] ____________

6. [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]

7. [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]
   - [illegible]

[illegible] ____________

[illegible] ____________